

Espoirs pour l'avenir du sport*

par Lord Killanin

Président du Comité International Olympique

Je suis désagréablement surpris qu'on ait laissé la politique jouer un rôle de plus en plus important en sport. Les récents Jeux Asiatiques ont fourni l'illustration des dégâts qu'elle peut causer.

Lors de ces Jeux, la Corée du Nord a refusé de disputer une rencontre de basketball contre la Corée du Sud, mais a accepté de jouer contre elle en volleyball. La raison invoquée était qu'en volleyball, les équipes sont séparées par un filet qui exclut tout contact physique direct.

Je ne pense pas qu'en sport l'on puisse descendre plus bas. Je voudrais qu'il soit mis fin à cet état de chose.

De même, je ne puis admettre que des équipes de plus en plus nombreuses se retirent des compétitions à la dernière minute pour la seule raison que d'autres pays, dont elles ne partagent pas les philosophies politiques ou nationales, y participent.

Cette attitude est d'une parfaite impolitesse. Inutile d'accepter une invitation dans un tel état d'esprit. Il s'agit là, à mon sens, de l'évolution la plus déplorable qui soit survenue en sport, mais je crois qu'elle est le fait des gouvernements et non pas des sportifs.

Il ne devrait y avoir aucune ingérence gouvernementale dans aucun sport individuel lorsqu'il s'agit de désigner les officiels ou les concurrents et les pays qui seront ou non autorisés à participer.

Ceci est la négation totale des libertés individuelles.

Pour l'avenir du sport, je désire une aide accrue de la part des gouvernements. Les sports et les loisirs en ont un pressant besoin, particulièrement pour les installations d'entraînement et les voyages des athlètes et des sportifs.

Je suis en faveur du mécénat que l'industrie accorde aux sports, dans la mesure où il est contrôlé par les fédérations nationales et les Comités Nationaux Olympiques. Ainsi, par exemple, je ne voudrais pas que des sportifs individuels soient tenus de faire quoi que ce soit qui soit contraire à leur conscience.

L'une des améliorations les plus significatives apportées par le CIO est sans doute constituée par la nouvelle version des règles régissant le statut d'amateurisme des concurrents.

Je tiens à souligner que les Jeux Olympiques demeurent non professionnels et que les athlètes ne sont pas payés pour y prendre part. Cependant, il me faut relever que le CIO permet désormais aux fédérations nationales, sous réserve de son approbation, de rédiger leurs propres règles concernant le temps pouvant être dévolu à l'entraînement, les conditions auxquelles les concurrents peuvent être récompensés, ainsi que les pertes d'emploi.

Les problèmes diffèrent d'un sport à un autre et d'un pays à un autre.

Par exemple, si vous êtes Irlandais, vous ne pouvez skier dans votre pays et devez, par conséquent, vous entraîner ailleurs. Si vous pratiquez l'équitation, l'entretien d'un cheval, sans même parler de son achat, vous coûtera £2000 par an.

Enfin, certains CNO sont pauvres et d'autres opulents.

En bref, si l'athlète amateur n'a pas droit au remboursement automatique de ses pertes, nous espérons à l'avenir permettre à chaque concurrent de pratiquer son sport dans les conditions les meilleures et les plus équitables.

L. K.

* Reproduit avec l'aimable autorisation du « Daily Express », Londres.